



PRéRAD

océan INDIEN

L'agriculture de Maurice : évolution, chiffres clés et défis

Auteurs :

Adèle Darras (Cirad)

Pierre-Marie Bosc (FAO)

Isabelle Mialet-Serra (Cirad)



Cette activité est réalisée dans le cadre du projet Interreg-V PRéRAD-OI cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion, avec le soutien du Conseil départemental de La Réunion.



PRéRAD
océan indien

Synthèse

Préambule

Dans le cadre de la création de l'Observatoire des Agricultures de l'Océan Indien (OA-OI), un travail d'analyses historique, politique et économique des pays concernés est nécessaire. Cette connaissance du contexte actuel et des enjeux à relever nous permettra notamment de développer un outil adapté aux besoins cernés et utile dans l'accompagnement de transformations à opérer.

Ce troisième document porte sur Maurice (l'un des six pays/territoires) pour lequel un observatoire territorial des agricultures sera déployé.

Il s'agit à travers cette synthèse de i) comprendre au fil du temps s'est dessinée l'agriculture à Maurice, ii) décrire la diversité des agricultures mauriciennes aujourd'hui et iii) dégager les principaux enjeux de développement agricole pour l'île sœur aujourd'hui.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	1
MILIEU NATUREL ET POTENTIALITES AGRICOLES	3
1) GEOGRAPHIE	3
2) CLIMAT ET RESSOURCES EN EAU	4
3) TOPOGRAPHIE	7
HISTOIRE AGRAIRE	7
1) DE L'ARRIVEE DES PREMIERS HABITANTS A LA FIN DE LA DOMINATION FRANÇAISE	7
2) DE LA DOMINATION BRITANNIQUE A L'OBTENTION DE L'INDEPENDANCE EN 1968	9
3) DE L'INDEPENDANCE A AUJOURD'HUI	11
LE MONDE AGRICOLE MAURICIEN AUJOURD'HUI	15
1) LA DIVERSITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES MAURICIENNES	15
2) LES PRINCIPALES FILIERES AGRICOLES A MAURICE	17
3) LES AUTRES ACTEURS DU SECTEUR AGRICOLE MAURICIEN	23
PREMIERE ANALYSE	25
1) PRINCIPALES CARACTERISTIQUES	25
2) ENJEUX DE DEVELOPPEMENT	25
BIBLIOGRAPHIE	29

Milieu naturel et potentialités agricoles

1) Géographie

Tout comme l'île de La Réunion, Maurice et Rodrigues font partie de l'archipel des Mascareignes. Maurice et Rodrigues, à 560 kilomètres à l'est de cette dernière, sont toutes les deux les plus importantes. Deux autres archipels font partie du territoire national : Agaléga (25 km² et 289 habitants en 2000) et Saint-Brandon (1,3 km² et 63 habitants en 2000), respectivement situés à 1 064 km et 415 km de Maurice. En février 2020, l'archipel des Chagos revient dans le giron de Maurice suite à un vote aux Nations unies.



Figure 1 : Carte des îles qui composent l'Etat de Maurice

L'île Maurice qui s'étend sur 1865 km² compte aujourd'hui 1 221 663 habitants (2020, source : populationdata.net). Avec 43 538 habitants (2020, populationdata.net) et une superficie totale du pays de 2 040 km², Rodrigues possède une densité de population presque deux fois plus faible. La zone économique

exclusive (ZEE) du pays couvre environ 1 300 000 km².

La capitale et la plus grande ville de Maurice est Port-Louis. L'île principale, avec ses 150 kilomètres de plages, est protégée de la mer par une barrière de corail qui est la troisième plus grande du monde par sa taille.

2) Climat et ressources en eau

Maurice connaît un climat tropical océanique.

Parish & Feillafé [1] distinguent trois grandes régions climatiques (Figure 2) :

- *Région centrale 'perhumide'* : délimitée par l'isohyète 2500 mm (aucun déficit hydrique), qui se caractérise par des forêts tropicales de plaine à feuilles persistantes, jusqu'à environ 1 200 m au-dessus du niveau de la mer, pas de saison sèche prononcée, de fortes précipitations constantes chaque année (1 600 mm et plus), une température moyenne du mois le plus "froid", de 18° C et une température moyenne annuelle généralement supérieure à 24° C.
- *Région 'humide' intermédiaire* [2] ;
- *Région littorale 'subhumide'* : délimitée par l'isohyète 1500 mm pour lesquelles les cultures pérennes ne peuvent prospérer dans des conditions optimales qu'avec une irrigation de complément ;

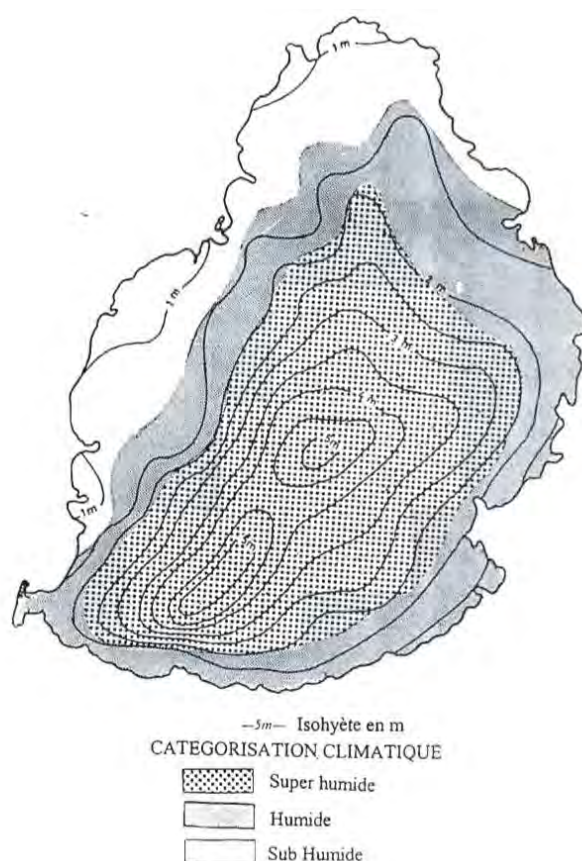


Figure 2 : Pluviométrie moyenne annuelle (mm) D H Parish & S M Feillafé

Tout comme sur l'île de la Réunion, deux saisons se démarquent. La saison d'été, de novembre à avril, avec des températures chaudes (*température moyenne de 24,7 °C*) et une forte humidité. La saison d'hiver, de juin à septembre connaît des températures plus fraîches (*température moyenne de 20,4 °C*) et un temps plus sec.

Le plateau central, qui atteint une hauteur de 670 mètres, est beaucoup plus frais que les zones côtières et peut connaître le double de précipitations.

Comme à La Réunion, Maurice se découpe en « zones agroclimatiques inégalement arrosées ». L'approvisionnement en eau reste un véritable enjeu pour le développement agricole de l'île [5].

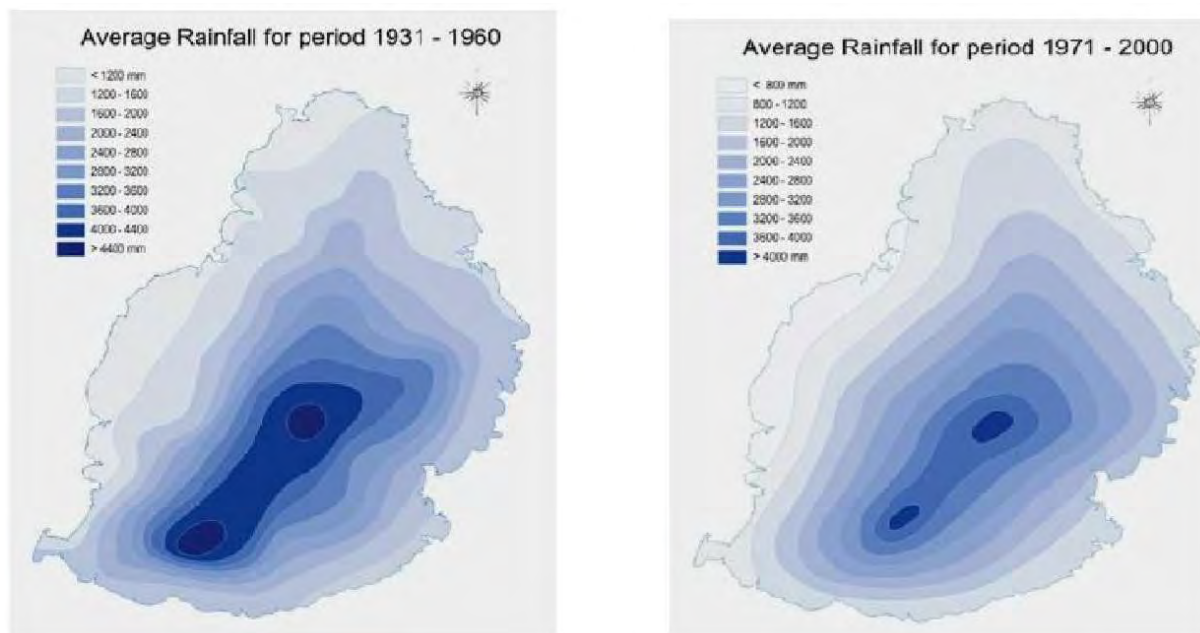


Figure 3 : Variation des précipitations sur l'île Maurice (tiré de : Sunita, 2014, p. 4)

On observe que les précipitations moyennes entre le début et la fin du 20^{ème} siècle ont fortement diminué (Figure 3). Des années 1950 à 2015, la pluviométrie a baissé de 8 % (Government of Mauritius, 2015). Les tendances climatiques montrent que le climat n'a pas fini d'évoluer : les températures augmentent (prévision d'une augmentation de 1 à 2 °C d'ici 2050) ; la fréquence des cyclones baisse mais leur intensité augmente. Ces modifications se traduisent également par l'élévation du niveau des mers de 16 cm d'ici 2050 et d'un blanchiment corallien plus fréquent [3]. Plus inquiétant encore, les ressources en eau seront impactées :

« En affectant les cycles hydrologiques, la pluviométrie, et la salinité des aquifères, le réchauffement climatique accroît la pression sur un système de distribution d'eau déjà soumis à une forte pression en raison de la demande croissante – en particulier à Rodrigues où les réserves d'eau sont rares – (MMS). Une baisse de 12 % des ressources est attendue d'ici 2030 (COI, 2011c) Sans la mise en œuvre de mesures concrètes en matière de captation d'eau, les ressources pourraient décroître de 13 % d'ici 2050 (Government of Mauritius, 2015). » [3]

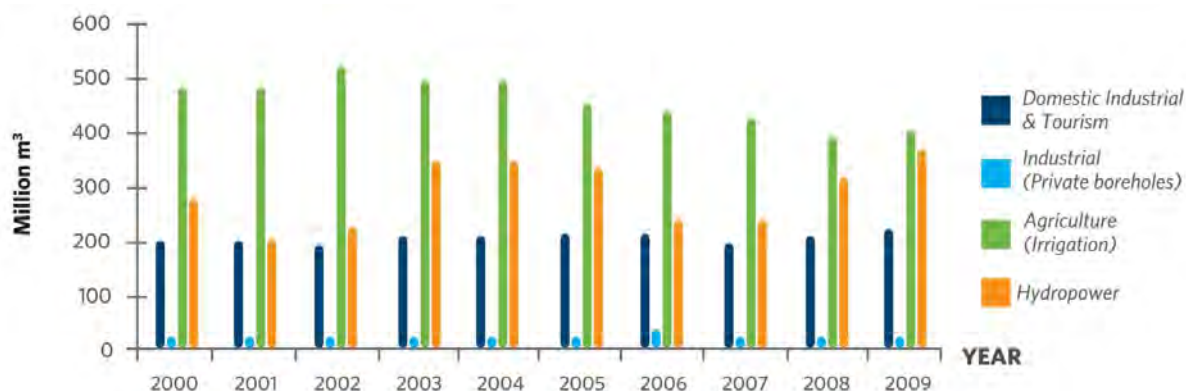


Figure 4 : Utilisation de l'eau par secteur d'activité entre 2000 et 2009, Ministry of Environment & Sustainable Development [4]

La pression sur la ressource en eau est forte, notamment pour l'irrigation (17,85% à Maurice comparé au 5% pour 167 pays). En 2009, l'agriculture mauricienne se place au premier rang des activités les plus consommatrices en eau du pays. Elle représentait alors près de 40 % de l'eau utilisée dans le pays. Ce chiffre a tendance à diminuer à partir de 2003 (Figure 4.). En 2018, la chambre d'agriculture de Maurice précisait que la part d'eau consommée par l'agriculture représente 30 % de l'eau utilisée sur l'île, après la consommation liée à la production d'hydroélectricité. Sur une surface cultivable totale de 86 000 ha, 38% (soit 33 000 ha) sont irrigables et 25,6% (soient 22 000 ha) sont actuellement sous irrigation. [6]

Tableau 1 : Ratio des besoins d'eau et comparaison avec les ressources en eau à Maurice (AQUASTAT - FAO's Global Information System on Water and Agriculture [6])

Ressources en eau renouvelables totales réelles (km3/an) {1}	Année	Besoin en eau d'irrigation (km3/an) {2}	Ratio des besoins d'eau (%) {3}	Prélèvement d'eau pour l'irrigation (km3/an) {4}	Pression sur les ressources en eau due à l'irrigation (%) {5}
2751	2002	132	27	491	17,85

{1} Moyenne annuelle à long-terme des ressources en eau renouvelables totales réelles.

{2} Besoins en eau d'irrigation dépendent des besoins en eau des cultures et de l'eau dont elles disposent naturellement (pluie efficace, humidité du sol, etc.).

{3} Rapport entre les besoins en eau d'irrigation et la quantité d'eau prélevée pour l'irrigation.

{4} Les quantités d'eau prélevées pour l'irrigation (ou les prélèvements d'eau d'irrigation) dépassent largement les besoins en raison de pertes importantes en cours de distribution et d'application.

{5} Prélèvement d'eau d'irrigation en pourcentage du total des ressources en eau renouvelables.

Tableau 2 : Les utilisations de l'eau sur l'île de Maurice en 2018, Chambre d'agriculture de Maurice

Utilisation	Surface water		Ground water	Reuse of treated waste water	Total
	River-run offtakes	Storage (Reservoirs)			
Domestic, Industrial and Tourism (CWA network)	51 ¹	92	138	0	281
Agricultural	221	60 ²	5	5	291
Hydropower	166 ³	232 ⁴	0	0	398
Industrial	2	2 ⁵	7	0	11
Overall utilisation	440	386	150	5	981
Total water mobilisation	383	325	150	-	858

¹33 Mm³ used also for Reduit hydropower station

²26 Mm³ used also for Tamarind Falls and Magenta hydropower stations and 5 Mm³ for La Ferme hydropower station;

³24 Mm³ used also twice for Le Val and Ferney hydropower stations;

⁴30 Mm³ used also twice at Midlands and La Nicolieri; ⁵ Used by IPP (formerly

⁵ Used by IPP (formerly accounted in agricultural purpose)

Source: Water Resources Unit, Ministry of Energy and Public Utilities.

A termes, le changement climatique aura notamment un impact sur la production agricole et notamment, sur la culture de la canne à sucre qui couvre 90 % des surfaces agricoles à Maurice. L'augmentation des températures pourrait être responsable d'une perte de rendement en saccharose. La mise en place d'un système d'irrigation performant pourrait limiter cette diminution, « *cependant, la disponibilité de l'eau, son stockage et le coût de la mise en œuvre de l'irrigation [...] pourraient s'avérer trop onéreux à mettre en œuvre* » [7]. La grave sécheresse enregistrée en 1999 a entraîné une baisse de 40,6 % de la production de sucre, qui est passée de 628 588 tonnes en 1998 à 373 294 tonnes en 1999 (*Digest of Agricultural Statistics, 2001*). De plus, les terres agricoles situées dans les zones basses telles que : Palmar, Belle Mare, Bel Ombre, sont susceptibles d'être inondées suite à l'élévation du niveau de la mer. [4]

3) Topographie

Le territoire mauricien se divise en trois grands ensembles :

- Zones montagneuses
- Plaines et glaciés volcaniques
- Zone littorale

Les zones montagneuses se caractérisent par un plateau central à 670 mètres d'altitude et quelques petites chaînes de montagne. Le plus haut sommet, le piton de la Petite Rivière Noire culmine à 828 m et se situe dans le sud-ouest de l'île. Respectivement hauts de 823m et 812m, le Pieter Both et le Pouce, deuxième et troisième plus hautes montagnes de l'île se situent dans le nord.

Histoire agraire

1) De l'arrivée des premiers habitants à la fin de la domination française

L'île Maurice fut découverte par les hollandais en 1598 et le prénom du Prince hollandais Stalhouder Maurice de Nassau lui fut donné. En raison de sa position stratégique sur la route maritime des Indes orientales, Maurice devient alors une escale pour ravitailler les bateaux de la Compagnie des Indes Néerlandaises. Ce

n'est qu'en 1638 que s'installe une première colonie à Grand Port, qui exploitait alors le bois d'ébène. Cette même année, les français jettent l'ancre à la Réunion. [8]

« L'île ne serait restée longtemps encore qu'un agréable port de relâche sur la route des Indes si on n'y avait trouvé en abondance les ébéniers noirs. Quelques bâtiments anglais et français prirent l'habitude de venir clandestinement charger des cargaisons de ces bois précieux, même après la prise de possession par les Hollandais. » [9]

Introduite à Maurice en 1639 et provenant de Java, la canne à sucre est dans un premier temps utilisée pour la production de l'arrack (ancêtre du rhum, produit issu de la fermentation de la canne). D'autres cultures telles que « *le maïs, la patate douce, le riz, le blé, le tabac, l'indigo, la vigne, les légumes, l'ananas et d'autres fruits* » sont également introduites par les hollandais et permettent de nourrir la population insulaire. [10]

Face à des conditions de vie difficiles (« *épidémies, intempéries, invasions de rats, de sauterelles qui détruisaient les récoltes* »), les hollandais quittent l'île en 1710. Les français s'installèrent ensuite vers 1715 à Maurice, la rebaptisant « île de France ». Les français pratiquent alors l'échange commercial de marchandises diverses telles que les épices, le coton, le sucre, le café, l'indigo, les produits textiles

D'après le tableau 3, Maurice produit une importante diversité de cultures telles que du café, du coton et l'indigo récemment introduit. On observe également l'accroissement progressif de la culture de la canne à sucre.

Période	Cultures agricoles (Tonnes)			
	Milieu des années 1760	Milieu des années 1770	Vers la fin des années 1780	Début des années 1800
Clous de girofles	*	5	5	15
Café	*	*	125	175
Coton	*	20	150	70
Graines	70	100	70	*
Indigo	*	*	1	35
Mais	780	1750	890	Pas disponible
Manioc	Pas disponible	Pas disponible	7500	Pas disponible
Riz	240	150	70	Pas disponible
Sucre	Pas disponible	225	2750	4000
Blé	160	500	330	Pas disponible

Clé : * - pas de production Source : (Manrakhan, 1997)

Tableau 3 : Cultures agricoles sous l'occupation française de Maurice du 18ème jusqu'au début des années 1800 [8]

La première usine sucrière ouvre en 1744. La culture de la canne nécessite une main d'œuvre abondante. Huit grands domaines se partagent, en 1810, les trois quarts environ d'une surface agricole qui ne représente encore que 10 % de la superficie totale de l'île. L'aménagement agricole reste rudimentaire ; aucune des cultures principales d'exportation, café, canne à sucre, girofle et coton, ne parviennent à s'imposer. Après une défaite française contre l'empire britannique, Maurice est occupé par ces derniers à partir de 1810. L'île est alors officiellement rattachée à l'Empire britannique en 1814. [2] La colonisation par les français pendant plus d'un siècle fut un moment clé du peuplement et de la structuration de la société mauricienne.

L'économie fragile de plantations repose sur une main d'œuvre composée d'esclaves venus d'Afrique orientale, de Madagascar et parfois d'Inde. « Lors de cette phase pionnière de la colonisation, la population passe de 835 habitants, en 1708, à 68 782 habitants en 1809 dont 9 % de Blancs, 10,4 % de libres et 80,6 % d'esclaves. Cette subculture donne naissance une langue orale, le créole français, qui ne sera que légèrement mâtinée d'anglais avec l'intégration de l'île, en 1814, dans empire colonial britannique. » [8]

2) De la domination britannique à l'obtention de l'indépendance en 1968

A Maurice, dorénavant gouvernée par les britanniques, différents facteurs vont alors permettre la promotion et le développement de l'industrie sucrière :

- La baisse sur la taxe de sortie pour le sucre exporté en 1826
- Une compensation de 2,1 millions de livre sterlings accordée aux producteurs sucriers pour la libération des esclaves en 1835
- L'arrivée des travailleurs indiens sous contrat dans les champs de canne
- Les progrès techniques dans les champs et les usines sucrières.

Vers les années 1830, il y avait 16000 hectares sous culture de canne à sucre avec une production annuelle de 35 000 tonnes de sucre. [10]

En 1835, l'esclavage est aboli. Les esclaves deviennent des « engagés ». La présence anglaise en Inde facilite le recrutement d'engagés indiens qui s'effectue de manière massive en 1870 puis s'affaiblit avant de se tarir. Une immigration libre d'origine asiatique (Indo-musulmans et Chinois) de faible ampleur et qui s'investit dans le commerce va lui succéder. Les conséquences démographiques et sociales de tels mouvements sont importantes et multiples. La population fait plus que tripler passant de 90 657 habitants en 1835 à 310 050 habitants en 1861. » [8] La Figure 5 nous montre avec détail l'évolution, alors, de la population de Maurice et l'origine de cette population.

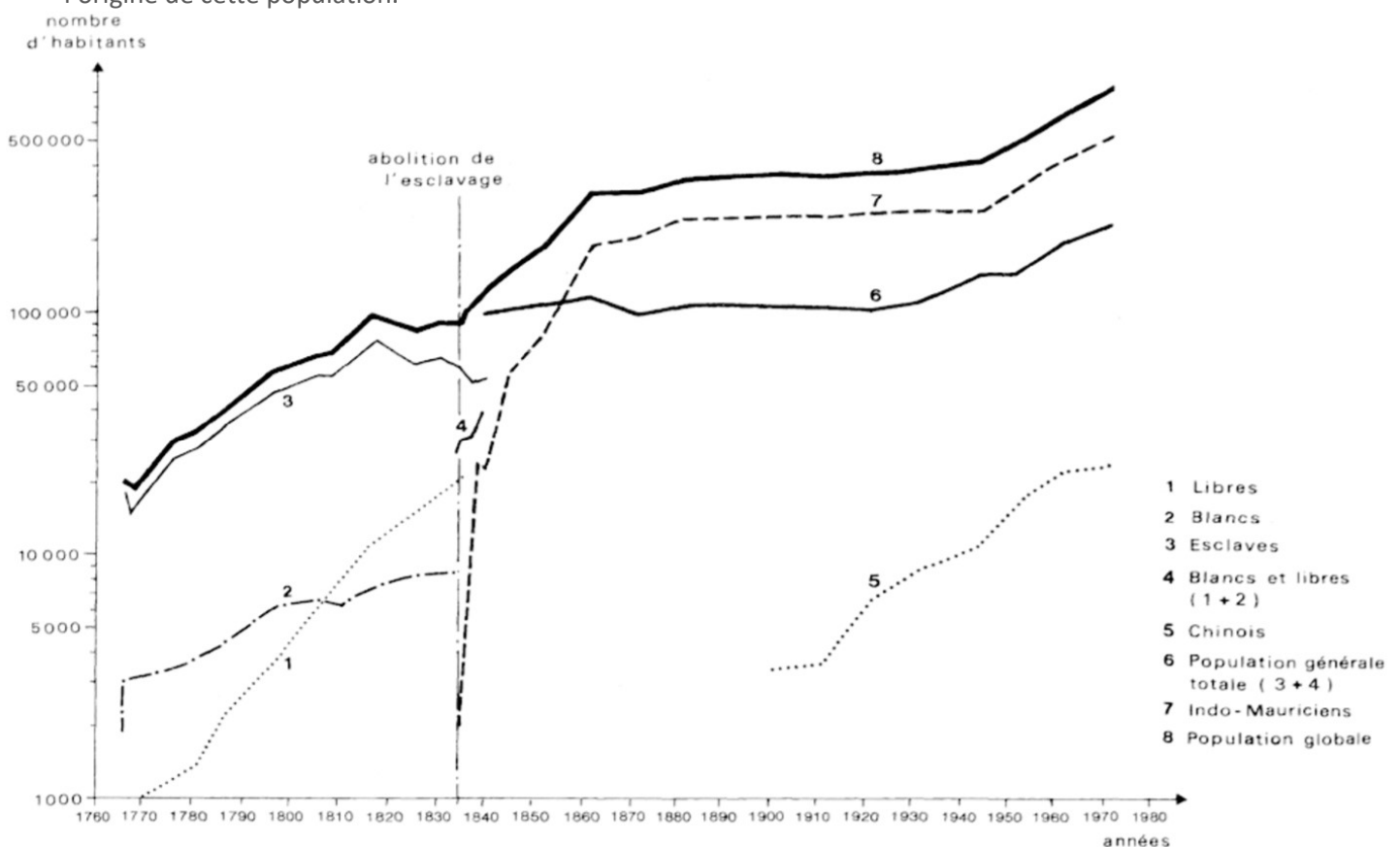


Figure 5 : Evolution de la population mauricienne de 1766 à 1980 selon les origines. (L'organisation de l'espace mauricien, 1987)

Le modèle de grands domaines sucriers fut favorisé par l'expansion de l'industrie sucrière. De nombreux planteurs, petits et moyens, ont disparu à cette période. On parle de la formation de deux groupes : « *les blancs possédants et les non-blancs non possédants* » [2]. Des crises économiques imposèrent une réorganisation de ce modèle dès 1840, avec de petits morcellements en 1840 et de grands morcellements en 1860. De petits lots de terres furent alors vendus aux travailleurs indiens.

« Le partage des plantations a créé une catégorie de petits planteurs vivant du salaire gagné comme ouvriers sur les grands domaines et de revenus de l'exploitation de leurs propres parcelles avec l'aide des membres de la famille. Peu à peu, le nombre, la surface et la production des petites exploitations ont augmenté. Cette évolution a favorisé non seulement l'émergence d'une classe de « petits planteurs », indo-mauriciens pour la plupart, mais cela a aussi augmenté le pouvoir social et économique de certaines couches de la population indienne. » [2]

C'est à partir de là que l'industrie sucrière connaît une réelle expansion. La « *Station Agronomique* », un centre de recherche agricole, est ainsi créé en 1893. Le nombre d'usines sucrière passe de 303 en 1863 à 80 en 1903. Au début du 20^{ème} siècle, un tiers des superficies sous canne à sucre appartenait aux petits producteurs d'origine indienne.

L'activité économique de l'île est interrompue au cours de la seconde guerre mondiale (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). De 1939 à 1942, Maurice est coupée du reste du monde. Par la suite, le Colonial Office change sa politique et cherche à instituer de manière systématique des administrations indépendantes dans les colonies.

« L'accord international sur le sucre devint opératoire en 1953 et permit à Maurice de bénéficier de prix et de marchés garantis. » [10]

Le suffrage universel est introduit à Maurice en 1958. Des mouvements nationalistes se forment. « *En 1960, une commission présidée par le professeur J.E Meade (Prix Nobel d'Economie en 1977) travailla sur la structure économique et sociale de Maurice et conclut, par rapport au secteur agricole, qu'il fallait réduire l'expansion de l'industrie sucrière, et augmenter la production de cultures vivrières, légumes, et production animale. Trois ans plus tard, une deuxième commission sur l'industrie sucrière mauricienne, présidée par le Dr T Balogh de l'université d'Oxford, émit des avis contraires au rapport Meade. Le rapport Balogh recommanda la contribution et la collaboration de l'industrie sucrière pour la diversification de l'économie mauricienne. Les recommandations du rapport Meade furent cependant implémentées avec l'objectif principal de réduire les importations et créer l'emploi à Maurice. » [10]*

En 1962, le ministère de l'agriculture (MOA) a lancé un programme de développement du thé pour les petits exploitants. Le programme tel qu'il a été préparé a été jugé trop ambitieux par la mission d'évaluation et a été réduit à : (i) la plantation de 5 600 A. de thé sur des terres appartenant à l'État, qui seront louées à quelque 3 730 petits exploitants ; (ii) la construction de deux usines de thé pour faire passer la capacité de traitement annuelle de 3 millions de livres de thé fabriqué à 9 millions de livres ; (iii) l'installation d'installations de laboratoire pour l'analyse chimique des feuilles et (iv) la création, la dotation en personnel et en matériel d'une autorité de développement du thé (Tea Development Authority - TDA) chargée du défrichage, de la plantation et de la location des petites exploitations de thé et des services de vulgarisation, de traitement et d'exportation. [11]

Un référendum a lieu le 7 août 1967 et malgré le vote négatif des Rodriguais, l'indépendance devient effective le 12 mars 1968.

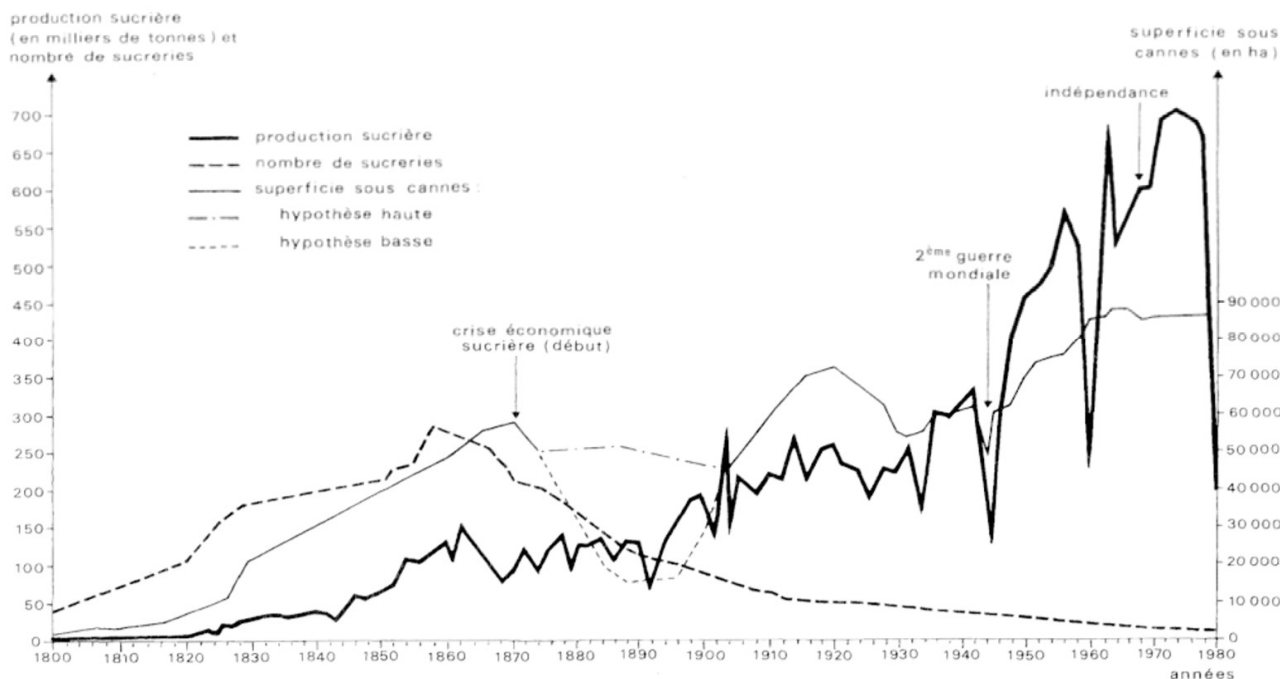


Figure 6 : Evolution de la production sucrière mauricienne et de ses facteurs de 1800 à 1980. (L'organisation de l'espace mauricien, 1987)

3) De l'indépendance à aujourd'hui

Suite à son indépendance en 1968, Maurice connaît une nouvelle phase d'industrialisation avec « la création de la zone franche manufacturière en 1970 »[10].

Grâce aux revenus de l'industrie sucrière, l'économie mauricienne se diversifie massivement. L'Etat désormais indépendant va mettre en place deux mesures significatives :

- « Le régime de taxation des produits à leur entrée dans l'île qui protège la production interne et freine l'inflation importée
- Le contrôle des changes qui favorise l'investissement local ». [8]

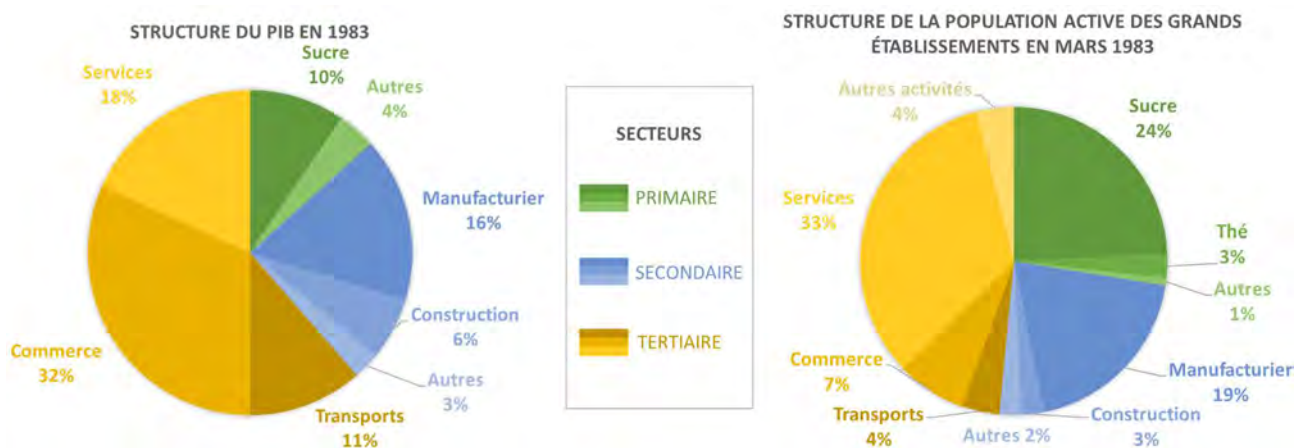


Figure 7 : Indicateurs du développement économique de Maurice en 1983 [8]

La figure ci-dessus met en évidence un secteur tertiaire très développé dans les années 80 puisqu'il contribue à hauteur de 61 % au PIB du pays et emploie 48 % de la population active. Ceci s'explique notamment à l'essor du tourisme international qui devient dans les années 70 « une des trois priorités du développement après l'agriculture et l'industrie ». Le nombre de touristes passe de 15 553 à 128 360 visiteurs entre 1968 et 1979

[8].

Le modèle agricole mauricien, majorité des surfaces agricoles aux mains de grands propriétaires, témoigne de l'héritage de la période coloniale : « les domaines de **plus de 42 ha occupent, en 1980, 64,4% de la surface récoltée en canne** et ceux de **plus de 211 ha, 59,6% de cette surface** » [8]. Jusque dans les années 1980, les surfaces agricoles dédiées à la canne n'ont eu de cesse que d'augmenter. De 69 000 ha en 1950, la surface en canne passe à plus de 90 000 ha en 1979 (voir Tableau 4). Néanmoins, les surfaces diminuent légèrement dans les années 90. 90 % de la surface reste monopolisée par la canne.

Répartition de la surface cultivée en 1979 ¹

	Ha	%
I. Cultures industrielles	90 489	96,11
• Canne à sucre	85 698	91,02
• Thé	4 137	4,39
• Tabac	614	0,65
• Aloès	40	0,04
II. C.V.M.F. ²	3 665	3,89
Total ³	94 154	100

Source : Chambre d'Agriculture. Calcul : D. Lefèvre.

1. Il y a peu de changements de 1979 à 1986.

2. Cultures vivrières, maraîchères et fruitières.

3. Soit 50,4 % de la surface insulaire.

Tableau 4 : Répartition des surfaces agricoles en fonction des cultures en 1979 [6]

Le thé est alors la deuxième culture produite en terme de surface à la fin des années 70 (Tableau 4). Elle est développée dans les hautes terres, la culture de canne n'y est plus propice. Créée en 1970 la Tea Development Authority (TDA) est une société paraétatique chargée du développement de cette culture. La culture couvre en 1979 un peu plus de 4 % de la surface cultivée et contribue à moins de 2 % à l'exportation.

Afin de contribuer à la diversification de l'économie du pays et d'accroître les possibilités d'emploi, le gouvernement a décidé d'encourager l'expansion du thé, qui était déjà la deuxième culture la plus importante du pays, pouvait être cultivé sur des sols impropres à la canne à sucre ou à d'autres cultures, était à forte intensité de main-d'œuvre et offrait un bon rendement.

Maurice est passée d'une « économie de plantation à une économie pseudo-industrielle de transition » qui demeure encore très hétérogène et inégalitaire. En effet, on voit d'un côté un secteur dit « supérieur » (plantation intégrée ou non, activité industrielle et hôtelière, grand commerce importation et exportation et commerce urbain « de luxe »), et de l'autre un secteur dit « inférieur » (micro-exploitants, artisans boutiquiers et vendeurs ambulants) :

« Selon la Revue Economique Mauricienne (Mauritius Economie Review) le secteur informel regrouperait, en 1983, 35 % de la population active occupée. [...] Il n'en demeure pas moins vrai que les petits métiers jouent un rôle important dans l'économie et la société : à titre d'exemple les effectifs des vendeurs ambulants installés sur les trottoirs du centre de Port-Louis, en 1980, correspondent à ceux des commerces sédentaires. Par ailleurs la pluriactivité est une pratique courante : ainsi 65 % des petits planteurs de canne, possédant moins de 2 ha, soit 98 % des planteurs déclarés comme tel, exercent une activité extérieure non agricole. » [8]

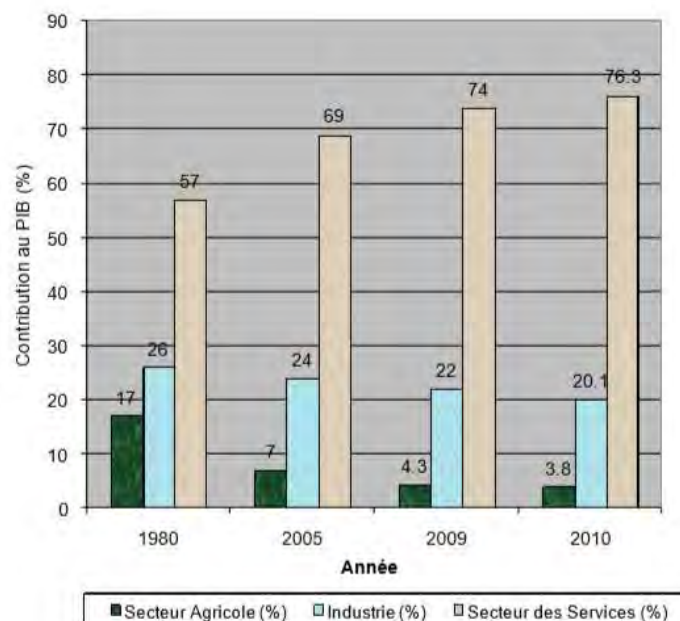


Figure 8 : Contribution du secteur agricole au PIB de 1980 à 2010 [10]

La tendance, déjà observée à la fin du XX^{ème} siècle, de la diminution du poids de l'agriculture dans le PIB du pays, s'accroît jusqu'à aujourd'hui.

En 2010, **le secteur agricole ne participe plus qu'à hauteur de 3,8 % du PIB** contre 76,3 % pour le secteur des services, comme l'illustre la Figure 7.

*« En 2016, plus de 70 % du PIB provient du secteur tertiaire, dont les **services financiers** font partie.*

Maurice fournit un environnement pour les banques, les compagnies d'assurance et de réassurance, les gestionnaires d'assurances captives, les sociétés commerciales, les propriétaires ou gestionnaires de navires, les gestionnaires de fonds et les professionnels pour mener leurs affaires internationales. La réussite économique des années 1980 a engendré la croissance rapide du secteur des services financiers à Maurice.

L'île est un carrefour important des flux de capitaux vers l'Inde : ainsi, selon les années, Maurice est le premier ou le second (derrière Singapour) investisseur en Inde. Ces capitaux ne viennent pas des mauriciens eux-mêmes mais d'entreprises ou de particuliers passant par l'île pour investir en Inde.

En juillet 2019, les Mauritius Leaks révèlent que des traités de non-double imposition signés entre Maurice et des pays africains ont privé - sur une période totale d'une vingtaine d'années - en tout une vingtaine de milliards de dollars en impôt aux pays signataires. » [12]

Le pays est loin d'être autonome sur le plan alimentaire. Dans les années 90, on constate que la politique de diversification des activités agricoles ayant pour objectif de renforcer l'autonomie alimentaire du pays, n'est que très peu efficace : *« exception faite pour quelques productions, les taux d'autoapprovisionnement restent relativement faibles : pomme de terre : 77%, oignons : 46%, viande bovine : 12%, viande porcine : 91%, viande ovine et caprine : 17%, et volaille : 96% ».* [8] L'importation de produits alimentaires et d'animaux vivants passe de 12,6 % en 2000 à 17,7 % en 2010 (voir Figure 8).

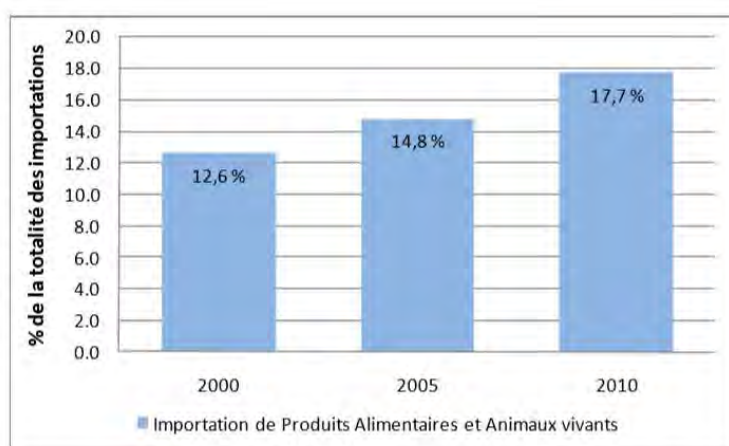


Figure 9 : Importation de produits alimentaires et animaux vivants 2000-2010 [10]

Maurice, avec 1,3 millions d'habitants, consomme autour de 630 000 tonnes par an de produits alimentaires sous diverses formes-matières premières, produits frais, surgelés, transformés, etc. Le pays ne produit que 27% de cette consommation. En 2010, les importations de produits alimentaires (produits de consommation et animaux vivants) se sont chiffrées à 24 millions de roupies ce qui représentent 17,7 % de la totalité des importations du pays (Figure 2.2). [10]

Aujourd'hui, en 2021, Maurice importe 77% de ses aliments d'après les Nations Unies. [13]

De l'indépendance à 2008, des efforts dans la diversification du secteur agricole, largement dominé par la filière sucre, ont été réalisés sans trop de succès :

De 1970 à 1980 :

Période de lancement de grandes idées pour développer le secteur agricole, non-sucre, avec une **politique d'autosuffisance et de substitution** à l'importation avec un fort appui des politiques publiques.

De 1980 à 1990 :

Période de consolidation projets précédents avec de nouveaux objectifs tels que **l'exportation des produits locaux**.

De 1990 à 2000 :

Rationalisation des perspectives de diversification basée sur les expériences du passé. Du côté des politiques publiques, il y a eu une **libéralisation** de la production agricole, et un **désengagement** de l'Etat et de ses institutions.

De 2000 à 2010 :

Période qui nous ramène à des préoccupations actuelles, a vu une remise en question des politiques de diversification dans le non sucre surtout vers le milieu de la décennie avec la réforme annoncée du protocole sucre menant à la restructuration de l'industrie sucrière, et la crise alimentaire mondiale de 2008.

Les raisons principales qui expliquent ce peu de succès sont les nombreuses contraintes auxquelles doivent faire face les petits états insulaires en développement (PEID), tels que Maurice:

- Marché domestique restreint
- Distance géographique avec les marchés rémunérateurs (coût excessif de fret)
- Usages concurrentiels pour les ressources foncières et les ressources naturelles (exemple eau) pour divers secteurs de l'économie
- Conditions agronomiques (maladies, ravageurs, et climatiques (cyclones, sécheresses, inondation) défavorables
- Faible gamme de cultures qui soient économiquement viables. [10]

Maurice ne connaît pas de véritable réforme agraire et le modèle en place, désigné de « plantocratie » par D. Lefèvre dans l'ouvrage « *L'organisation de l'espace mauricien* » (1987), est un modèle qui favorise les grands propriétaires, une population « à majorité blanche et la bourgeoisie d'Etat à majorité indienne » [8]. Ces derniers, en plus de dominer le secteur agricole, dominent également les autres secteurs d'activité : « *Un homme d'Etat mauricien ne déclarait-il pas, en 1975, en privé, que 25 grandes familles détenaient les trois quarts de la richesse mauricienne ?* » [8].

Le monde agricole mauricien aujourd'hui

La figure suivante (Figure 10) synthétise les chiffres clés sur l'agriculture et l'alimentation à Maurice.

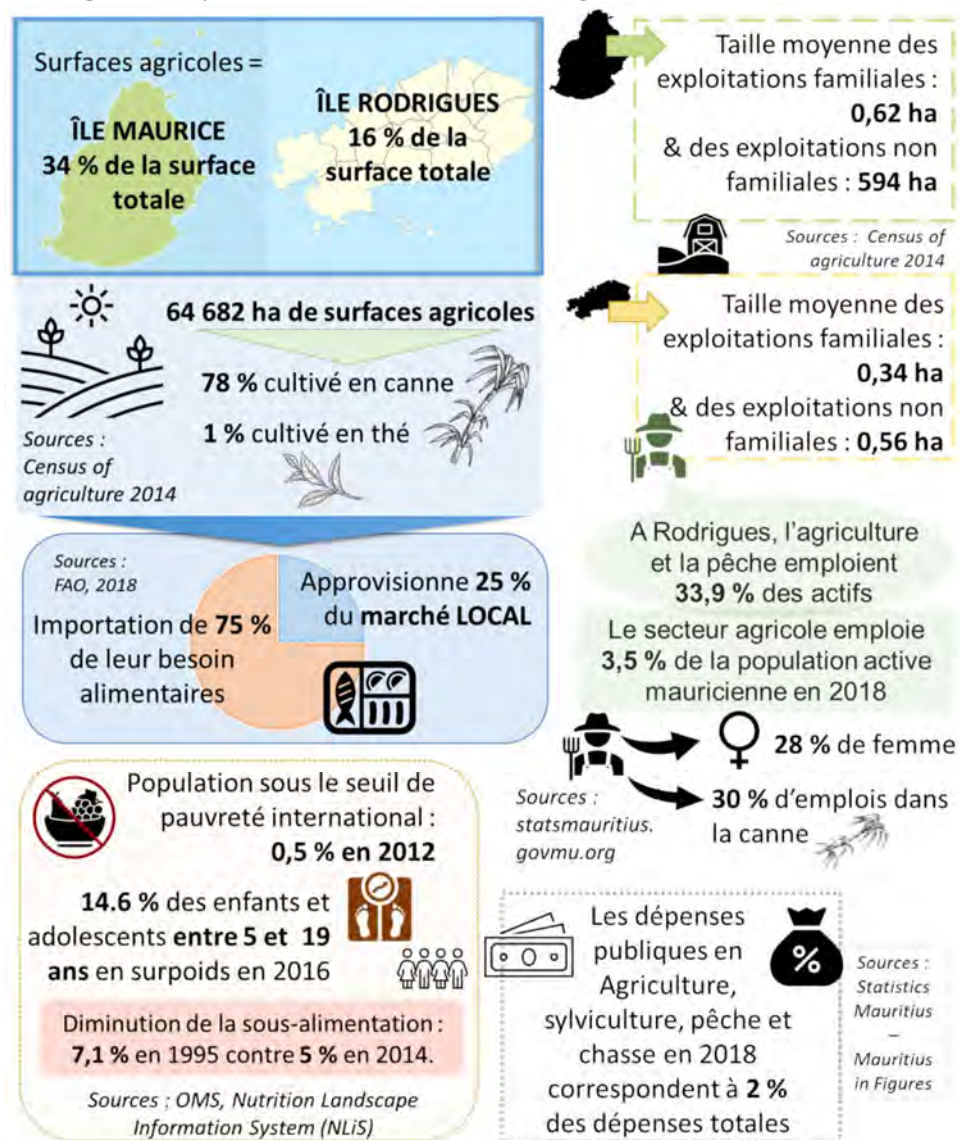


Figure 10 : Chiffres clés de l'agriculture Mauricienne

1) La diversité des exploitations agricoles mauriciennes

Sur l'île Maurice comme à Rodrigues, les exploitations agricoles familiales (*qui relèvent des ménages*) sont bien plus nombreuses que les exploitations non familiales (*qui sont des exploitations agricoles capitalistiques voire*

qui appartiennent à l'état pour quelques-unes d'entre elles) (Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

Sur Maurice, les 18 260 exploitations agricoles familiales recensés en 2014 occupent 17 % du territoire mauricien (Figure 11) et ont en moyenne une superficie moyenne de 0.62 ha ; les exploitations non familiales, seulement au nombre de 90 ayant une superficie moyenne de 594 ha, occupent à elles-seules 83% du territoire mauricien. Elles cultivent principalement de la canne à sucre ; pour certaines d'entre elles se diversifient en allant vers des cultures vivrières, la venaison, l'élevage de volailles, les produits laitiers transformés et les aliments pour animaux. [14]

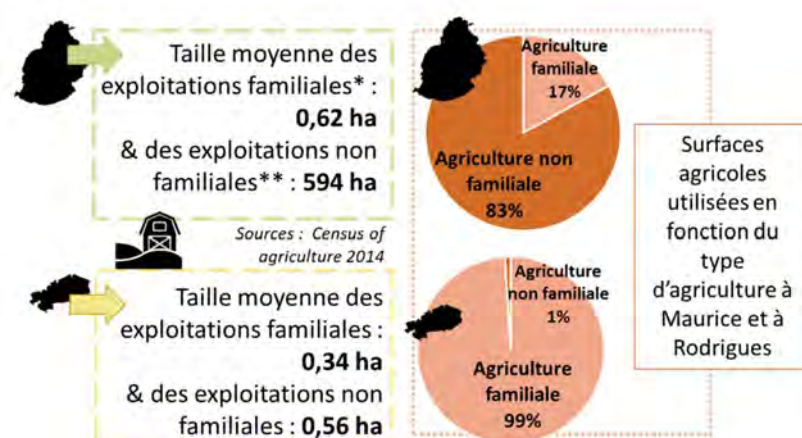


Figure 11 : Taille moyenne des exploitations familiales et non familiales et proportion des surfaces agricoles qu'elles exploitent sur l'île Maurice et sur l'île Rodrigues

Les exploitations agricoles familiales se situent principalement dans les districts de Flacq, Pamplemousse et Rivière du Rempart donc dans le nord-est de l'île Maurice (Figure 12.). Dans tous les districts, elles pratiquent majoritairement la polyculture élevage.

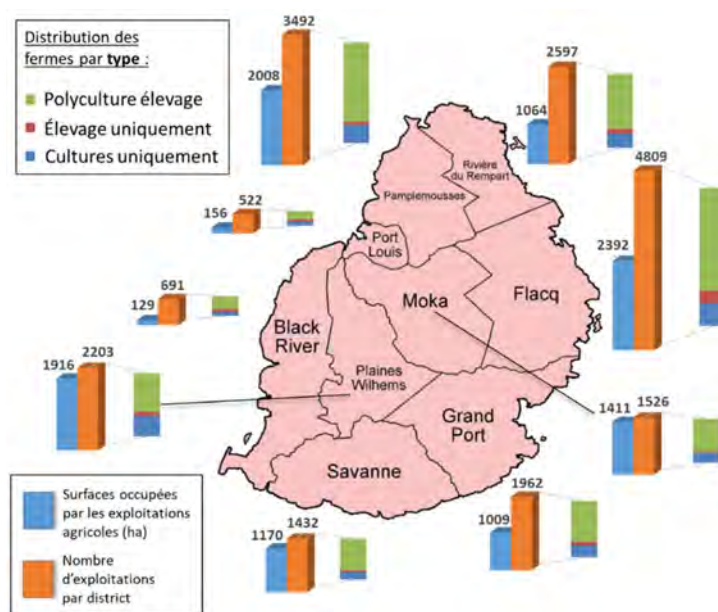


Figure 12 : Répartition des exploitations agricoles familiales mauriciennes, Recensement Agricole 2014

2) Les principales filières agricoles à Maurice

L'agriculture mauricienne est encore aujourd'hui une agriculture peu diversifiée. La canne à sucre reste la culture principale de l'île Maurice. Elle occupe 78 % de la surface agricole totale. En 2018, 7 656 hectares (soient 13,7 % de la surface agricole utilisée totale) étaient dédiés à des productions vivrières ; 656 hectares à la culture du thé, culture traditionnelle mauricienne (voir Tableau 5).

Tableau 5 : Surfaces des trois principales cultures en 2018

Crops	(Hectares)
Sugar cane	47,678
Tea (green leaves)	656 ²
Food crops	7,646

¹ Provisional
² Area under cultivation

Source : Statistics Mauritius

Grâce à la volonté du gouvernement mauricien, la production en cultures vivrières a nettement augmenté entre 1980 et 2014 (Figure 13), afin notamment d'augmenter l'autosuffisance alimentaire du pays.

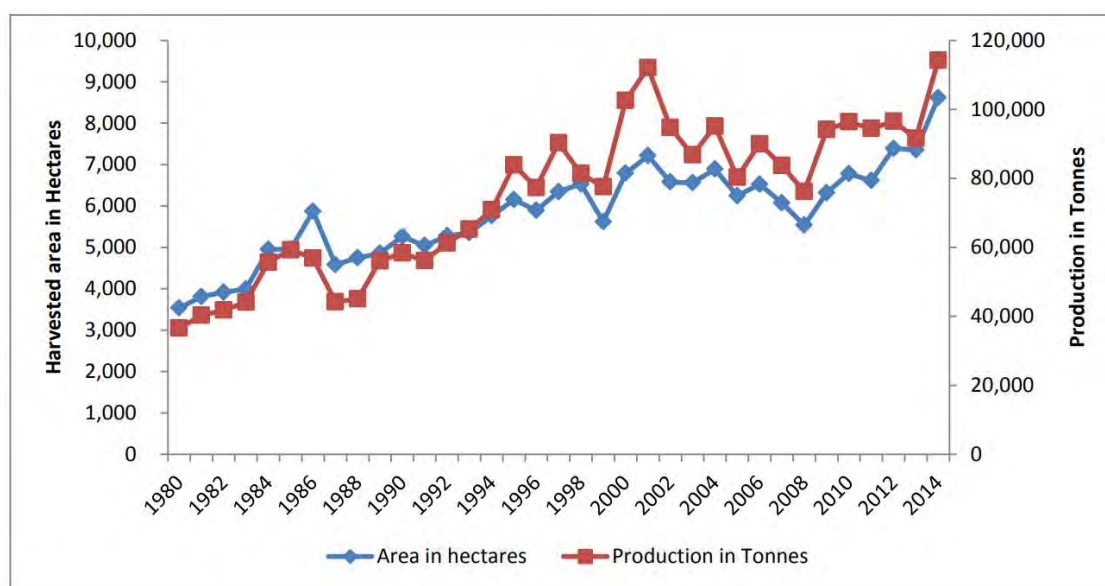


Figure 13 : Cultures vivrières : évolution des surfaces récoltées et des quantités produites de 1980 à 2014 sur l'île Maurice (Sources : Statistics Mauritius)

Une transition de l'agriculture mauricienne est engagée afin de privilégier des pratiques en agriculture biologique ; elle se fait lentement. En 2016, l'état a mis à disposition 100 ha de terres agricoles afin de promouvoir ce type d'agriculture. Cependant, en décembre 2019, seuls 8,65 ha sur les 100 ha mis à disposition des agriculteurs étaient occupés. Par ailleurs, 15 exploitations, petites, moyennes et grandes, se sont converties à l'agriculture biologique entre 2016 et 2019. [15]

Le sucre de canne reste de loin le plus produit. Les produits issus des activités d'élevage suivent comme l'indique le Tableau 6.

Tableau 6 : Principales productions agricoles (en tonnes) en 2018

Agro-Industrial Products	Unit	2018 ¹
Sugar	Tonnes	323,406
Tea (manufactured)	"	1,470
Beef ²	"	2,053
Local including imports from Rodrigues	"	78
Imported	"	1,975
Goat meat and mutton ²	"	61
Pork ²	"	543
Poultry meat	"	49,000
Milk	'000 Litres	2,500
Fish ³	Tonnes	29,255
Coastal	"	2,050
Other	"	27,205

¹ Provisional
² Comprises abattoir slaughter only
³ Fresh weight equivalent

Source : Statistics Mauritius

a. Canne à sucre

Bien que la culture de la canne à sucre reste majoritaire sur tout le territoire mauricien. Les surfaces cultivées en canne connaissent un réel recul au fil du temps (Figure 14).

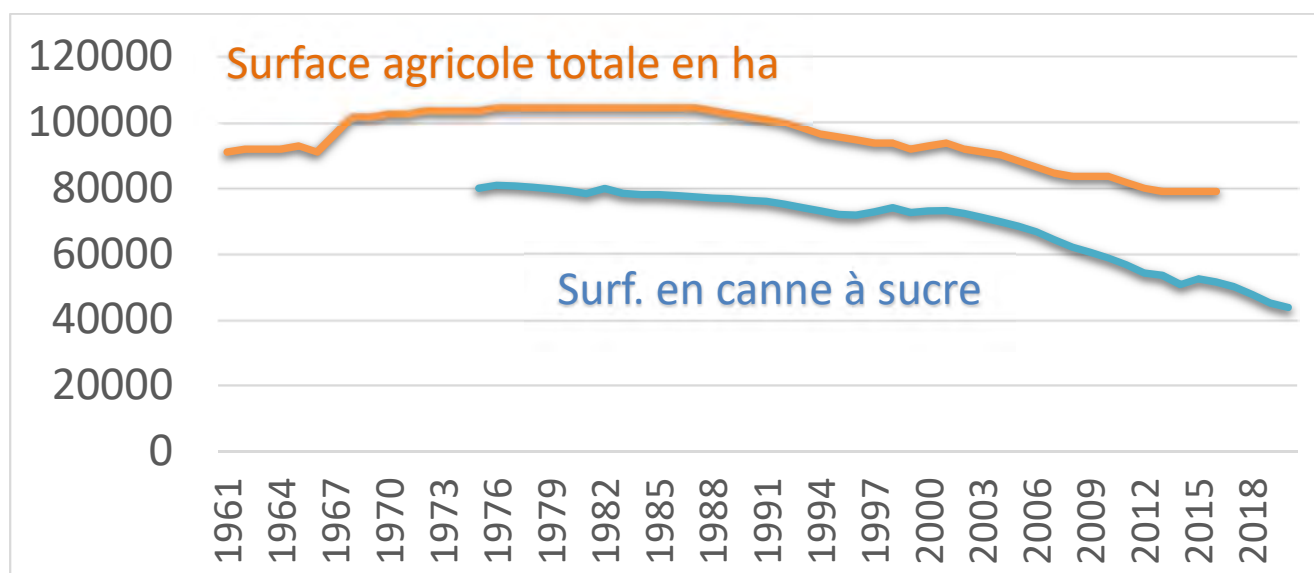


Figure 14: Evolution des surfaces plantées en canne (ha) au cours du temps

Aujourd'hui, trois types d'exploitations cannières co-existent et se répartissent sur tout le territoire mauricien (Figure).

Quatre exploitations sont la propriété d'« **usiniers-planteurs** » et représentent au total 30 305 ha en production, représentant 59 % des surfaces cultivées en canne. Les « **planteurs-propriétaires** » sont au nombre de 12 129 et occupent au total 20 677 ha (soit 40% des surfaces en canne). On observe de grande

différences de taille d'exploitation. Certains sont de grands propriétaires terriens. Comme nous pouvons l'observer sur la Figure , presque 3000 planteurs (24,1%) possèdent moins de 0.25 ha tandis que 19 planteurs (0,2%) ont des exploitations de plus de 200 ha (440 ha en moyenne) et possèdent ainsi 41 % des surfaces en canne exploitées par les planteurs-propriétaires.

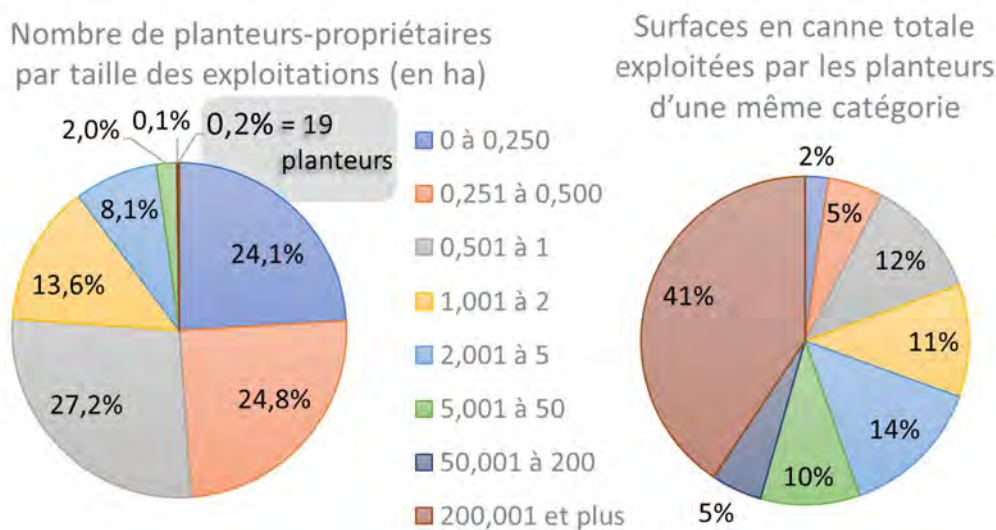


Figure 15 : Nombre de planteurs-propriétaires et surface totale pour chaque catégorie de taille d'exploitations en 2018

Enfin, les « **métayers** » ou « petits planteurs », employés des usiniers, sont au nombre de 306 exploitant au total 472 ha (soit moins de 1% de la surface totale).

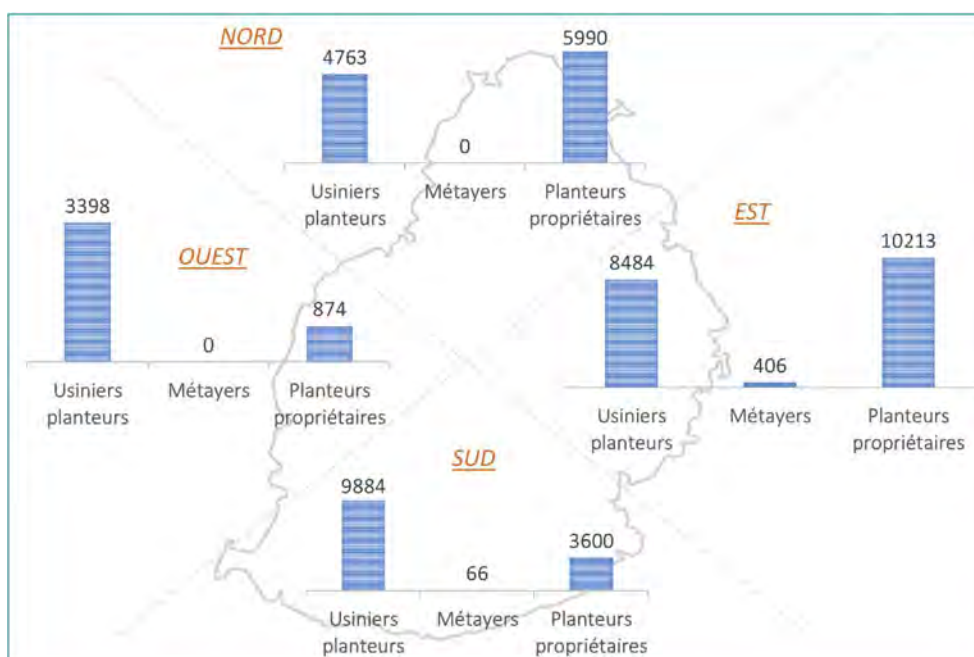


Figure 16 : Superficie récoltée en canne en fonction des types d'exploitation (Usiniers planteurs, métayers et planteurs propriétaires) par région de l'île Maurice, 2018

La filière canne se diversifie en valorisant les co-produits de la canne à sucre tels que la mélasse, l'écume, la bagasse pour une valorisation énergétique de cette biomasse (Figure 14).



Figure 14 : La production de canne à sucre et de ses co-produits en tonnes en 2018

La filière canne à sucre à Maurice doit faire face à de nombreux défis : de productivité qui nécessite d'étendre les surfaces cultivées avec un foncier contraint et de réduire les coûts de production ; liés aux conditions climatiques qui évoluent avec des périodes de sécheresse plus longues et un manque d'eau récurrent ; de ressources humaines avec une main d'œuvre qui se fait rare.

La mécanisation lorsque cela est possible est privilégiée. Des variétés adaptées à des sols moins favorables à la culture de la canne sont recherchées et plus largement aux différentes niches écologiques présentes sur le territoire mauricien.

b. Thé

La production de thé est une production traditionnelle mauricienne.



Les enjeux de la filière sont i) la formation de planteurs pour la mise en place de pépinières, ii) l'appui à la réhabilitation des plantations de thé abandonnées (système de drainage, élagage, lutte contre les termites), iii) la fourniture de conseils (suite à la fermeture du Tea Board).

c. Cultures vivrières, fruits et fleurs

Concernant la production de fruits et légumes, l'accent est mis sur la production de la pomme de terre qui est produite dans les plus grandes quantités comme nous pouvons l'observer sur la Figure . Le gouvernement mauricien également mis l'accent à l'augmentation de la production fruitière, notamment : banane, ananas, mangue et letchi. L'ananas et la banane sont aujourd'hui les plus produits.

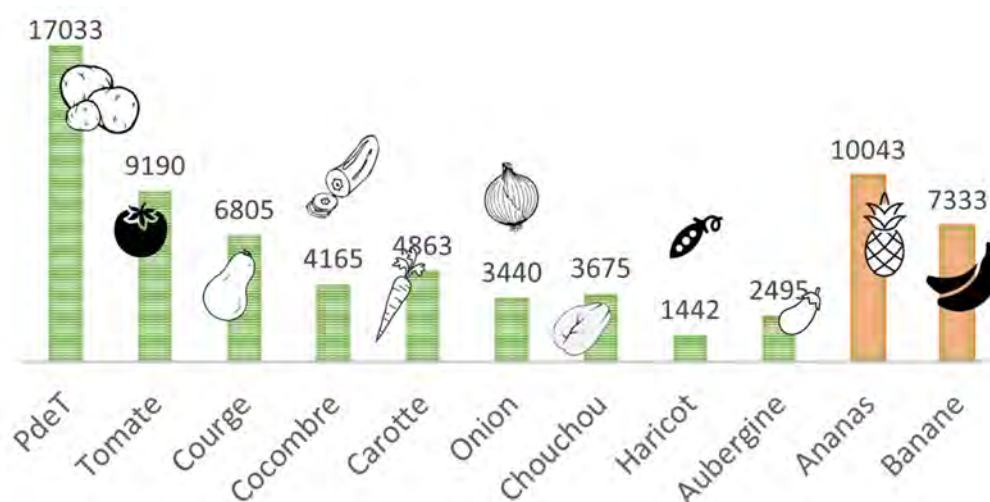


Figure 18 : Production en tonnes par catégorie de légumes et de fruits les plus produits

Les enjeux de la filière culture vivrière sont variés et déterminants afin de se rapprocher des objectifs d'augmentation de l'autosuffisance alimentaire du pays. Il s'agit de :

- Evoluer vers l'agriculture biologique pour des aliments sûrs et de qualité
- Inciter l'adoption de pratiques de production durables
- Développer la R&D dans les nouvelles technologies pour augmenter la productivité des terres
- Lutter contre la pénurie de la main-d'œuvre
- Développer les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour améliorer la vulgarisation, la formation et l'information dans le domaine agricole
- Eduquer les agriculteurs sur le changement climatique et les stratégies d'adaptation
- Renforcement du service d'information sur la production et le marché agricoles
- Promouvoir l'approche filière

Maurice est également producteur de fleurs. Il y consacre 136 ha (Figure) et produit chaque année 133 millions d'unités (fleurs ou feuillage coupés).

	Surfaces récoltées	Quantité produite (millions d'unités)
Anthurium	45	41
Gerbera	9	37
Rose	32	12
Other flowers and leaves	50	43
Total	136	133

Figure 19 : Production et surfaces récoltées de fleurs

d. Elevage

- Elevage bovin laitier

La plupart des exploitations en bovin laitier sont de petite taille (jusqu'à 20 têtes). Les animaux sont élevés en bâtiment le plus souvent. L'alimentation y est apportée et provient de systèmes fourrager sur l'exploitation

ou bien de fourrage récolté sur les bords de route, en forêt ou sur des terres marginales. On parle de système de production à bas intrants. La vente se fait en générale à la ferme en vente directe ou bien acheté par un intermédiaire. Certains vendent leur lait à des entreprises privées. Le lait est alors pasteurisé et vendu conditionné au supermarché. Deux grandes exploitations intensives ont démarré en 2009 avec plus de 100 têtes avec un système de production moderne. [16]

La production de lait atteint **5 millions de litres** et répond à seulement **4 % des besoins** du pays en lait et sous-produits du lait. [17]

- Elevage bovin viande

Les exploitations de bovin viande correspondent à des exploitations d'engraissement de veaux provenant d'exploitations laitières ou d'engraissement d'animaux importés. Ce sont soit des races locales (principalement Frisonne et Créole, Brahford ou croisés) ou des bovins de types Zébu importés de Rodrigues, d'Afrique du Sud, du Kenya ou d'Australie. [16]

La production atteint **2 053 tonnes par an** ; 1 975 tonnes correspondent à l'abattage d'animaux importés. [17]

- Elevage caprin

Les exploitations caprines sont de taille et de niveau de gestion très variées. L'élevage est souvent une activité secondaire pour les éleveurs auquel ils consacrent un temps partiel. Certaines exploitations possèdent plus de 100 bêtes mais la majorité en ont moins de 20. Egalement en bâtiment et alimentés par des fourrages récoltés sur les bords de route, en forêt ou sur des terres marginales, ces élevages sont aussi « à bas intrants ». [16]

La viande de chèvre est consommée par tous les groupes ethniques, et la demande atteint un pic lors des fêtes de fin d'année et autres célébrations. La production mauricienne de viande de caprine et ovine **répond à 58 %** de la demande et atteint **61 tonnes**. [17]

- Elevage porcin

Les élevages porcins sont majoritairement à la fois naisseurs et engraisseurs comme l'indique le diagramme suivant (Figure).

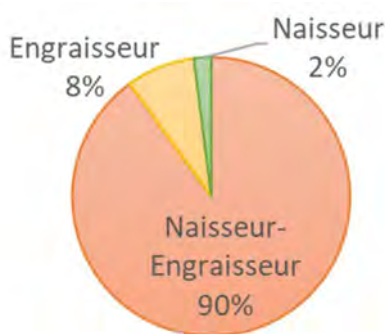


Figure 20 : Répartition du type d'élevage porcin

« Au total, 17 500 têtes sont élevées par 450 producteurs. Pour des raisons sanitaires et environnementales, beaucoup d'entre eux ont dû être relocalisés dans des zones spécialisées, notamment à St. spécialisées, notamment à St Martin et Bassin Requin. Selon le recensement de 2008, 75 % d'entre eux opèrent à temps plein. Quelques grands éleveurs travaillent de manière intensive. Le secteur porcin produit principalement du porc sous forme de viande fraîche. Environ 8500 porcs d'un poids total de carcasse de 557 tonnes ont été abattus à l'Abattoir central en 2014, et le pays est **pratiquement**

autosuffisant en viande de porc fraîche. Environ 25% de la production locale est utilisée pour la transformation. » [16]

- Elevage de volaille

L'élevage de volaille est un des maillons forts de l'élevage mauricien. Depuis déjà quelques années, Maurice est autosuffisante en viande de volaille et œufs.

- *Viande de volaille*

La production de viande s'élève à **47 000 tonnes par an**, dont 65 % sont vendus sous forme congelée (carcasses entières et morceaux) et le reste sous forme de produits frais. Environ **85 %** de la viande de volaille est actuellement produite par **quatre fermes industrielles** qui dominent ainsi largement le marché (voir Figure 15).

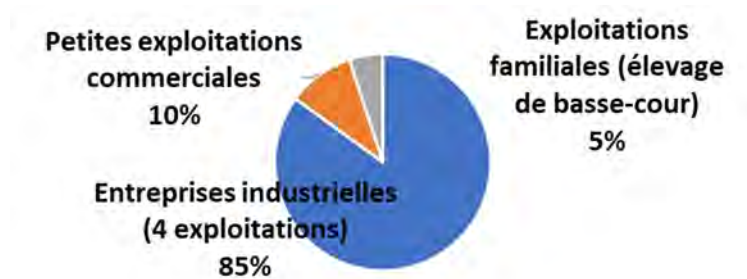


Figure 15 : Origine de la viande de volaille produite localement

La production de poulets de chair industriels est florissante tandis que la production traditionnelle de poulets indigènes de basse-cour est relativement insignifiante. Récemment, la production de "poulet fermier" a commencé dans des systèmes d'élevage.

- *Poules pondeuses*

La production d'œufs est assurée par quelque **250 opérateurs** qui élèvent environ **950 000 pondeuses** et produisent environ **145 millions d'œufs**. Les petits exploitants qui élèvent moins de 5 000 pondeuses représentent environ **15 %** de la production totale d'œufs. Une entreprise fournit, à elle seule, plus de **40%** des œufs produits et fournit également des œufs liquides. [16]

- Venaïson

L'élevage de cerfs est une filière à part entière et un contributeur majeur au secteur de l'élevage. La superficie totale occupée par l'élevage de cerf s'élève à **25 000 ha** dont 15 000 ha de terres privées avec une population de 35 000 têtes et 10 000 ha sur des terres forestières étatiques en location comptant 20 000 têtes. Quelque 10 000 têtes sont également élevées dans des fermes intensives sur 1 000 ha. La production totale de venaïson est commercialisée sur le marché local avec une consommation par habitant s'établissant à **0,5 kg/an** pour 2014. [16]

3) Les autres acteurs du secteur agricole mauricien



Le FAREI est le 'Food and Agricultural Research and Extension Institute' et a été créé en 2014. Il opère sous

l'égide du ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire. L'Institut est chargé de mener des recherches sur les cultures non sucrières, l'élevage, la sylviculture et de fournir un service de vulgarisation aux agriculteurs de l'île Maurice, y compris ses îles périphériques.

- **MCIA**

Le **Mauritius Cane Industry Authority** a remplacé la Mauritius Sugar Authority. C'est l'organisme responsable de l'élaboration et de la mise à exécution de la politique du gouvernement en matière de développement dans le secteur cannier. Il est également en charge de l'Institut de recherche de l'industrie sucrière (MSIRI).

- **UOM**

L'**Université de Maurice** est un établissement opérant sous l'égide du Ministère de l'Education, de l'Enseignement Supérieur, de la Science et la Technologie. Elle propose un enseignement dans des domaines tels que l'**agronomie**, l'ingénierie, les sciences, la gestion, la comptabilité, la finance et le droit, etc. tout en favorisant la recherche dans ces secteurs, favorisant particulièrement le développement durable.

- **MRC**

Le **Mauritius Research Council** a été créé en mai 1992. Il promeut et coordonne les investissements nationaux dans la recherche. Il conseille le gouvernement sur toutes les questions relatives aux politiques scientifiques et technologiques.

- **AMB (*agricultural marketing board*)**



L'**Agricultural Marketing Board** est un organisme parapublic autofinancé qui opère sous l'égide du ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire. L'Agricultural Marketing Board a été créé en 1964 pour mettre en œuvre des stratégies de sécurité alimentaire et développer la production locale de cultures stratégiques comme les oignons, les pommes de terre et l'ail. L'Agricultural Marketing Board est investi de pouvoirs étendus en matière de production, de stockage, d'importation, d'exportation et de vente d'un certain nombre de produits de base déclarés "produits contrôlés" par la loi.

Les objectifs de l'AMB sont :

- Encourager la production locale de la plus grande partie des besoins alimentaires du pays qui soit économiquement réalisable ;
- Veiller à ce que les coûts de commercialisation soient minimaux et permettent de satisfaire la demande des consommateurs ;
- Limiter les fluctuations de prix en fonction des préférences des consommateurs ;
- Exploiter ses installations et autres ressources avec une efficacité maximale au profit des producteurs et des consommateurs ;
- Réglementer les normes et la qualité des produits relevant de son contrôle. [18]

- Le ministère de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire

La mission du ministère est de favoriser le développement de l'agriculture et la promotion de l'agro-industrie en mettant l'accent sur la sécurité, l'approvisionnement, la qualité, l'innovation et les nouvelles technologies par le biais des institutions prestataires de services et avec les parties prenantes de la région. Ce dernier souhaite être un moteur, un catalyseur et un facilitateur pour les opérateurs du secteur agricole et agroalimentaire mauricien. Il souhaite participer au développement des petites et moyennes entreprises commerciales et professionnelles du secteur agroalimentaire. [19]

Première analyse

1) Principales caractéristiques

1. Foncier : pression très forte du secteur immobilier

Tout comme à la Réunion, le foncier à Maurice est extrêmement convoité par le secteur immobilier dont la rentabilité économique est bien plus élevée que l'agriculture.

2. Plus de trois quart de la SAU dédiée à la canne à sucre

Contrairement à la Réunion, Maurice possède un secteur agricole très faiblement diversifié. En effet, la canne domine largement le secteur et repose sur principalement sur le modèle d'agriculture industrielle autour de cette filière.

3. Conditions climatiques difficiles : sécheresses, fortes pluies et cyclones

Maurice connaît une situation climatique très particulière puisque le pays est soumis à de fortes sécheresses tout comme à de fortes périodes cycloniques. De plus, comme la plupart des petits états insulaires, Maurice est très vulnérable au changement climatique.

4. Désintérêt pour les activités agricoles, vieillissement de la population agricole et insuffisance de la main d'œuvre

2) Enjeux de développement

Les enjeux de développement liés à l'agriculture sont nombreux et très complexes. A Maurice, comme ailleurs, l'agriculture rencontre de forts enjeux au niveau environnemental comme nous le montre la Figure 16 très fort déséquilibre existe entre la participation au PIB des activités agricoles mauriciennes et les émissions de GES dont elles sont responsables. Après le textile, c'est l'agriculture qui enregistre le plus d'écart.

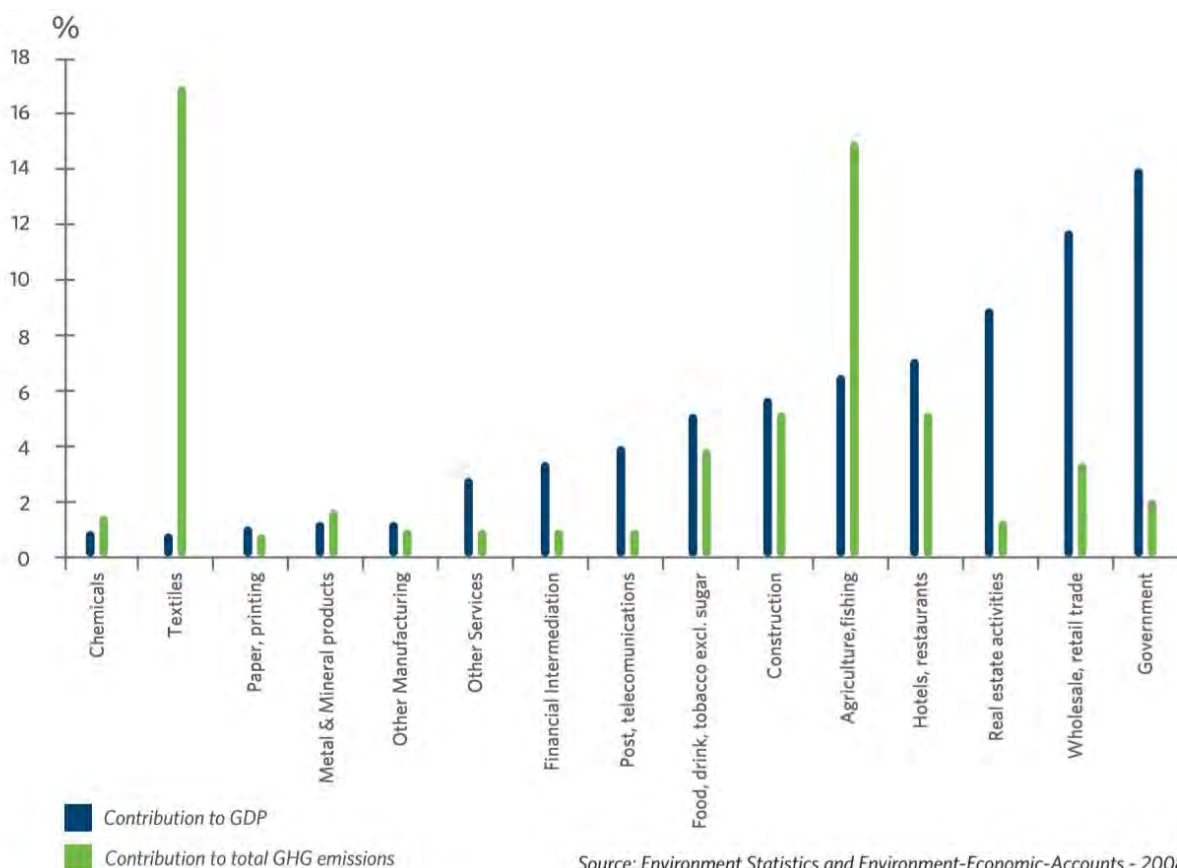


Figure 16 : Émissions par secteur d'activité de GES par rapport à la contribution au PIB, Mauritius Environment Outlook Report

Par ailleurs, les enjeux économiques sont également forts. Notamment au niveau de la filière canne, ou de très nombreux petits planteurs peine à rentabiliser leur activité. De plus, il est important de s'atteler au problématiques de pauvreté et de sécurité alimentaire dont souffre une partie de la population mauricienne.

a. Les principaux programmes nationaux de développement agricole

Le gouvernement mauricien et toutes les parties prenantes du secteur agricole sont rassemblés au sein du **Plan stratégique 2016 - 2020 pour les secteurs de la culture vivrière, de l'élevage et de la foresterie**. Les priorités du **Ministère de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire** sont :

- Augmenter les investissements dans les pratiques agricoles modernes et innovantes ;
- Promouvoir une croissance agricole durable ;
- Améliorer la diversification et la productivité de l'agriculture pour garantir une plus grande sécurité alimentaire ;
- Donner aux individus, en particulier aux jeunes et aux femmes, les moyens d'entreprendre des activités agricoles et
- Renforcer les exportations agricoles, la recherche et le développement, ainsi que le renforcement des capacités. [16]

Le **Cadre de programmation pays (CPP)** 2018-2021 proposé par la **FAO** s'articule autour de trois domaines prioritaires :

- Promotion de pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement et utilisation de mesures d'adaptation et d'atténuation dans le contexte du changement climatique pour une résilience accrue de l'agriculture et de la sécurité et sûreté alimentaires.
- Mise en œuvre d'outils, de politiques et de mesures incitatives adaptés qui favoriseront un

environnement propice à certaines filières stratégiques pour une substitution efficace des importations

- Promotion de l'utilisation durable et responsable des ressources durable et responsable des ressources marines pour répondre aux défis sociaux et économiques

En 2011, dans le **Mauritius Environment Outlook Report**, des enjeux pour l'agriculture et la sécurité alimentaire étaient également identifiés par le **Ministère de l'environnement et du développement durable**, complémentaires aux propositions du Ministère chargé de l'agriculture :

- Cultures de variétés plus résistantes à la sécheresse et à la chaleur
- Pratiques consistant à recouvrir les champs de canne à sucre de déchets
- Poursuite des investissements dans les cultures associées, les cultures hors-sol et les cultures sous abri
- Amélioration des bâtiments d'élevage et sélection d'animaux plus performants
- Réduction de l'utilisation de l'eau d'irrigation et des engrais, grâce à des techniques améliorées, par exemple les systèmes d'irrigation par pivot et goutte à goutte et technologie de fertilisation
- Création d'un fonds pour la sécurité alimentaire afin d'accroître l'autosuffisance alimentaire en augmentant la production de denrées alimentaires au niveau local et régional grâce à des partenariats avec les pays voisins.

b. Des enjeux clés

1. Protection des terres agricoles

Un des premiers enjeux à Maurice, tout comme à la Réunion, va être de réussir à préserver les terres agricoles. Pour se faire, les premières actions à envisager pourraient être :

- **Identifier et reconvertir les terres agricoles en friches ;**
- **Valoriser l'agriculture comme outil d'aménagement du territoire ;**
- **Renforcer les restrictions par le gouvernement sur le nombre de permis de construire délivrés.**

L'avenir du monde agricole mauricien est au main de la nouvelle génération, le Ministère précise que « *La question des terres abandonnées peut être une opportunité pour les jeunes agriculteurs de reprendre les terres, d'adopter de meilleures techniques de production et d'appliquer de nouvelles technologies agricoles. Le jeune agriculteur est mieux éduqué et on espère beaucoup de lui pour atteindre la sécurité alimentaire.* » [20]

2. Accompagnement à l'installation des porteurs de projets agricoles durables

De nouveaux modèles sont possibles afin de s'orienter vers une plus grande résilience alimentaire pour le pays. Cette transition sera possible grâce à un effort particulier dans l'accompagnement des porteurs de projet d'installation agricole. Pour ce faire, les premières actions à envisager pourraient être :

- **Accompagner les porteurs de projet dans la création de leur entreprise agricole ;**
- **Former les jeunes à l'agriculture biologique et agroécologique ;**
- **Faciliter l'accès au foncier et aux moyens de production.**

L'utilisation excessive d'herbicides et de pesticides a été identifiée comme un problème majeur en matière de santé publique. Le gouvernement a décidé que « *les subventions sur ces produits sont supprimées et les agriculteurs sont encouragés à opter pour la bio-agriculture* ». En revanche, des formations seront mise en place afin de rendre possible concrètement cette nouvelle orientation prise.

3. Développement d'une agriculture résiliente sur le plan sanitaire et climatique

Comme cela a déjà été évoqué, sur le plan sanitaire et climatique, le pays fait face à de réelles difficultés. Redoubler de travail sur ces thématiques et donc indispensable. Pour ce faire, les premières actions à envisager pourraient être :

- **S'armer pour lutter contre les virus et les maladies en productions animales et végétales ;**
- **Limiter les dépenses énergétiques ;**
- **Encourager les modes d'irrigation et les cultures économes en eau ;**
- **Diminuer l'usage des phytosanitaires : herbicides et pesticides.**

4. Innovation sociale et technique à intégrer dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la commercialisation

La structuration et la promotion de filières locales du champ à la fourchette représente un enjeu important. La structuration et l'organisation des filières nécessite un important travail afin de renforcer celles-ci et de les rendre plus compétitives sur le territoire national ainsi qu'à l'international. Pour ce faire, les premières actions à envisager pourraient être :

- **Renforcer le dispositif d'accompagnement technique et de formation des acteurs**
- **Favoriser l'émergence de nouvelles filières**
- **Innover pour la transformation et le mode de commercialisation ;**
- **Mettre en place des moyens de traçabilité des productions agricoles.**

Cela passe en amont par des investissements vers la recherche, le développement et l'innovation.

Le gouvernement rassemble d'importantes mesures autour du renforcement des filières et notamment de la filière en agriculture biologique. Il souhaite proposer « *l'introduction d'un certificat ou d'un label bio pour encourager la production d'aliment produit en agriculture biologique* ». [16]

5. Système alimentaire mauricien territorialisé

Afin de renforcer l'autonomie alimentaire du pays, au-delà de l'agriculture mauricienne, c'est tout le système alimentaire qu'il faut repenser. Du consommateur aux distributeurs en passant par l'industrie agroalimentaire. Pour ce faire, les premières actions à envisager pourraient être :

- **Privilégier les productions locales ;**
- **Développer l'industrie agroalimentaire sur la base de produits locaux ;**
- **Identifier et enregistrer les acteurs ;**
- **Instaurer un dialogue pour favoriser la synergie entre les acteurs ;**
- **Éduquer la population au « bien manger » dès le plus jeune âge ;**
- **Développer une meilleure traçabilité des produits agro-alimentaires.**

Cette transformation pourra être grandement bénéfique pour l'économie et la sécurité alimentaire de Maurice. En effet, en 2018, « *les importations de produits agricoles et alimentaires ont représenté quelque 40 milliards de roupies, soit 21 % des importations totales* ». [14] Le gouvernement souhaite notamment sensibiliser le public « *à l'importance de consommer des aliments biologiques et de valoriser la différence* ».

BIBLIOGRAPHIE

- [1] S. M. Feillafé and D. H. Parish, *Notes on the 1:100,000 Soil Map of Mauritius*. 1965.
- [2] B. Mandhub and Mauritius Sugar Industry Research Institute, "Analyse du fonctionnement des petits exploitants canniens dans la zone de collecte de Rose Belle (Maurice)," 2000.
- [3] Institut de Relations Internationales et Stratégiques, "RAPPORT D'ÉTUDE N°9 Prospective Océan Indien occidental," 2019.
- [4] Ministry of Environment & Sustainable Development, "Mauritius Environment Outlook Report," 2011.
- [5] G. Malek, "Quel modèle pour une transition écologique de l'agriculture mauricienne ?," 2020.
- [6] New Partnership for Africa's Development (NEPAD) and Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), "Government of the republic of mauritius : SUPPORT TO NEPAD–CAADP IMPLEMENTATION," 2005.
- [7] F. Cheeroo-Nayamuth and R. A.H.Nayamuth, "Climate change and sucrose production in Mauritius," *Int. Soc. Sugar Cane Technol. Vol li, Proc.*, 2001.
- [8] D. Lefèvre, "L'organisation de l'espace mauricien," *Ann. Geogr.*, vol. 533, 1987.
- [9] A. Lamusse, "De l'abondance à l'épuisement : l'histoire exemplaire des ébéniers de l'île Maurice," *Cah. d'outre-mer*, vol. 172–43e, pp. 561–564, 1990.
- [10] B. RAMASAWMY, "Intérêt du travail institutionnel dans les dynamiques de filières agricoles : Le cas de l'île Maurice," Montpellier SupAgro, 2014.
- [11] The World Bank, "Mauritius : Tea Development Authority Project," 1981.
- [12] "Économie de Maurice."
https://fr.wikipedia.org/wiki/Économie_de_Maurice#Services_financiers.
- [13] P. Bapoo-Dundoo and G. Felix, "L'île Maurice sème les graines d'une révolution agricole," 2020. .
- [14] Ministry of Agro-Industry and Food Security, "Performance Audit Report : Food Production - Are Agricultural State Lands Optimally Utilised ?," 2020.
- [15] "Une tonne de légumes biologiques par mois," *Le Mauricien*, 2019.
- [16] Ministry of Agro-Industry and Food Security, "Strategic Plan (2016 - 2020) for The Food Crop, Livestock and Forestry Sectors," 2016.
- [17] Ministry of Finance & Economic Development, "Digest of agricultural statistics 2018," 2019.
- [18] "About Us : Agricultural Marketing Board." <https://ambmauritius.mu/about-us/>.
- [19] "Ministry of Agro Industry and Food Securit : Mission and Vision."
[https://agriculture.govmu.org/Pages/About Us/Mission-and-Vision.aspx](https://agriculture.govmu.org/Pages/About%20Us/Mission-and-Vision.aspx).
- [20] R. Etwaroo, "THE AGRARIAN ECONOMY IN MAURITIUS: ITS CHALLENGES AND OPPORTUNITIES FOR A SMALL ISLAND DEVELOPING STATE," 2016.